

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

FICHES THEMATIQUES

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INSTALLATION ET DE CONVERSION

Engraissement des vaches de réformes allaitantes en AB

Attente de la filière pour la boucherie traditionnelle et rayon traditionnel (7)

- · Moins de 10 ans
- · Carcasses de 300 à 480 kg
- Etat d'engraissement de 2 à 3
- · Conformation R et U
- · Races pures de préférence
- Sorties dégroupées

Objectifs

Augmenter le poids de carcasse par l'augmentation de la masse musculaire et de gras

- · Atteindre les qualités (finition et conformation) attendues et valorisées par l'acheteur
- · Maitriser les couts d'alimentations

Choix des animaux

- · Primipares manquant de qualités maternelles,
- · Vaches improductives : vides, ayant perdu le veau ;
- · Vaches manquant d'aptitudes : âge, retard de vêlage, comportement... non remises à la reproduction,
- Conseil de l'expert : rechercher à renouveller de 25 à 30% des vaches pour engraisser des vaches à moins de 8 ans et ainsi améliorer la réussite (classement, rendement carcasse ...). (8)





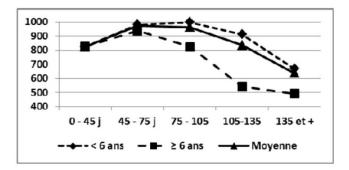
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INSTALLATION ET DE CONVERSION

Conduite

- Se fixer un objectif atteignable: sur la ferme de Thorigné d'Anjou le gain de poids des vaches limousines engraissées est en moyenne de 97 kg pour 112 jours d'engraissement soit un Gain Moyen Quotidien (GMQ) de 878g/jour mais qui varie de 820g/j en période de transition à presque 1000g/j en cours de période(1). Il est donc réaliste, pour cette race, de prendre un objectif de GMQ de 900g/j.
- Une durée de 90 à 130 jours est nécessaire : la durée dépend beaucoup de la Note d'Etat Corporel (NEC) de départ. Elle a une incidence majeure sur la durée de finition : les vaches très maigres (NEC=1.4), nécessitent en moyenne 60 jours d'engraissement supplémentaire par rapport à celles en état moyen (NEC=2.4) (1). Attention les vieilles vaches ont un GMQ qui chute à partir de 100 jours, aussi il est préférable de limiter la durée d'engraissement pour les femelles les plus âgées, voir graphique 1 (1). Il est intéressant de rechercher à réduire cette période d'engraissement en commençant par une remise en état au pré.

Graphique 1: Cinétique d'engraissement de vaches de réformes limousines (nb : 111 femelles, source : ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou)



- Engraissement au pré: Il est important de sortir les animaux suffisamment tôt en saison (dès mars en plaine) pour profiter d'une herbe de très bonne qualité, soit en déprimage sur des parcelles de fauche ou sur des parcelles avec organisation d'un pâturage tournant au plus tard fin avril. La complémentation en concentré d'un pâturage de printemps variera de 1kg en début d'engraissement pour aller à 3kg en finition(3). Dès que l'herbe disponible diminue, affourager de préférence avec un enrubannage de bonne qualité ou issu de prairie à base de légumineuses. Mettre une botte de paille alimentaire à disposition pour assurer la teneur en fibre de la ration.
- Engraissement à l'auge : la mise à l'auge se justifie à partir du moment où le pâturage est limitant. Il est néanmoins parfois possible de commencer un engraissement au pré avec affouragement et distribution du concentré pour réduire le besoin de logement. L'utilisation d'une auge équipée de cornadis permettra une meilleure individualisation de la ration. Attention, à partir de janvier 2022, l'engraissement des bovins, en période de pâturage, nécessite un accès à un pâturage.

- Distribution du concentré: Les céréales sont à distribuer sous forme aplaties ou grossièrement moulues. Pas de céréales entières ni de farine! La ration moyenne en concentré est à faire évoluer du début à la fin de période et à individualiser si besoin et si possible. Le concentré est à distribuer en 2 apports dans la journée dès que la quantité journalière dépasse les 2 Kg. La distribution du concentré est à faire de préférence après les fourrages (au bout d'une demi- heure). Ne pas oublier le sel et l'eau en libre-service à volonté.
- Sanitaire: Une bonne constitution de l'immunité de ses vaches est la base. Il est néanmoins nécessaire d'être vigilant à tous signes de présence de parasites. Les symptômes à surveiller sont: les poils ébouriffés et la toux. Dans ces cas, réaliser une coprologie et si les résultats sont positifs, faire appel à son vétérinaire. Attention, un traitement antiparasitaire doit être prescrit par un vétérinaire et être justifié par un diagnostic et/ou une analyse indiquant la présence de parasites(4).
- Suivi de l'engraissement se réalise en lots homogènes par un suivi des NEC et pesée individuelle si possible. S'il n'y pas de gain de poids en un mois, la vache doit sortir du lot et être vendue en l'état. Adapter individuellement la durée de finition. Penser à anticiper les sorties avec l'acheteur pour s'assurer de l'adéquation à ses besoins.
- Evaluer ses résultats : nationalement, les références de poids de carcasse en AB sont de 400 à 420 kg en charolaise, 360 à 380 kg en limousine, si autres races ou génétique faible compter 30 kg en moins en bio (2). En conformation les carcasses sont majoritairement classée R= à R+ en charolais et limousin(2) mais cela va dépendre de l'âge de la vache : à plus de 8 ans en limousine, on constate une baisse de conformation(1).

Alimentation

- Besoins alimentaires: Les besoins alimentaires en finition sont issus des tables INRAE et des fermes expérimentales. Seule la densité énergétique de la ration en UFV/Kg MS ingéré varie de 0.8 à 0.9 UFV suivant la capacité d'ingestion des différentes races. Un apport PDI/UFV>100 n'entraine pas d'amélioration des performances(6).
- Choix du fourrage: La difficulté majeure est la variabilité de leurs qualités. La priorité est d'obtenir des fourrages de haute densité énergétique (valeur énergétique / valeur d'encombrement). Elle peut chuter de 20% pour un enrubannage de prairie à flore variée d'une récolte de début à fin mai, en plaine. Aussi il est important de réaliser les récoltes au bon stade des graminées, ce sera autant d'économie en concentré. La précaution est de réaliser une analyse du fourrage pour en vérifier les valeurs alimentaires, choisir le meilleur fourrage et pouvoir corriger l'équilibre de la ration. Par défaut prendre les valeurs du tableau 1 : qualités des fourrages évalués en AB à la ferme de Thorigné d'Anjou.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INSTALLATION ET DE CONVERSION

Tableau 1 : Qualités des fourrages en AB

	UFV	PDIE	PDIN
Enrubannage prairie flore variée	0,7	74	68
Enrubannage compose de 2/3 RGH et 1/3 de trèfle violet	0,7	75	77
Enrubannage luzerne	0,6	73	92

UFV : Unité Fourragère Viande - PDIE : Protéines Digestibles dans l'intestin grêle (PDI) permises par l'énergie (E) - PDIN : Protéines Digestibles dans l'intestin grêle (PDI) permises par l'azote (N) - RGH : Ray-grass hybride

L'ensilage ou l'enrubannage d'associations de céréales et protéagineux a également été testé en ferme expérimentale avec satisfaction sur une base de 6kg/jour.

- Besoins en concentré: il est courant de cultiver une association triticale-pois fourrager suite aux prairies temporaires dans la rotation pour l'autonomie en concentré notamment pour l'engraissement. L'objectif est d'avoir le plus de pois à la récolte sans risque de verse et au moins 25%. Mais les proportions récoltées sont hétérogènes selon la météo de l'année, aussi il est recommandé de vérifier le taux de pois pour en évaluer un taux de matières azotées (MAT). En quantité, prévoir les besoins dans l'assolement si possibilité d'autonomie et s'il y a besoin d'achat, bien faire ses calculs de rentabilité. Attention: En AB, la distribution de concentrés est limitée à 40% de la ration journalière en matière sèche.
- Avis d'expert : La transition est un point clé de la réussite : elle permet d'adapter progressivement la flore intestinale à la digestion des céréales sur une période de 3 à 4 semaines. (5)

Exemple de Rations:

Rations pour Vache charolaise 750 kg pour couvrir les besoins en UFV(6)	Fourrage en Kg MS/j	Triticale 75 % / Pois 25 % (kg brut)	CouverturePDIN en %	Couverture PDIE en %
Enrubannage prairie flore variée	11	4,1	104	114
Enrubannage 2/3 RGH 1/3 T. violet	11,1	3,7	113	113
Enrubannage luzerne	10,1	4,9	135	121

Intérêt économique

· Exemple de calcul d'une marge nette d'engraissement hivernal :

Marge nette pour une vache charolaise de 660 kg vif, finie en 115j et vendue à 410 Kg carcasse

	Quantité en Kg ou j	Valeur en €	Montant en €
Vache maigre 5 à 10 ans	660	1,80	1188
Enrubannage Flore Variée (coût enrubannage 1ère coupe allier)	1265	0,15	190
Concentré : 75% Triticale 25% pois fourrager	472	0,33	156
Sanitaire (Bioréférences 2018 : 34€/ugb/an)	115	0,09	11
Paille litière 5Kg/j	575	0,07	40
Frais d'élevage (Bioréférences 2018 : 107€/ugb/an)	115	0,29	34
Mains d'œuvre pour les soins et suivi			50
Total des charges :			481
Produit (sans compter le fumier): Vache charolaise R+	410	4,35	1784
Marge nette :			115



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Un engraissement au pré dégage une marge de l'ordre de 200€ par vache, grâce à l'économie de paille et de fourrage. Dans toutes les situations, l'engraissement des vaches est à étudier et à optimiser selon les conditions du système d'élevage et selon l'organisation de la valorisation par les acteurs de la filière ou en vente directe. Le choix de finir toutes ses vaches doit être gagnant-gagnant!

Pour aller plus loin (références bibliographiques) :

- (1) Coutard J.P., Fortin J, Jouannin E., Finition des vaches allaitantes Limousines conduites en AB, (2016)
- (2) Le Mezec P., Gerrier J, Roinsard A. Projet GenAB, (2017)
- (3) Muron G., Finition des animaux allaitants en AB, (2013)
- (4) Guide de lecture, (janvier 2020)
- (5) Ferme de Jalogny, Des pratiques innovantes pour engraisser les femelles, (2016)
- (6) Réseau Inosys-Pays de la Loire & Deux-sevres, Améliorer la finition des femelles, (2018)
- (7) Conférence Tech&Bio : Quelle demande et valorisation des bovins viande en AB ? Quelles conduites d'élevages pour y répondre (2019)
- (8) Ferme de thorigné d'Anjou, Vaches allaitantes en finition : le cout des derniers kilos, Les Biothémas (2019) Rédaction Emmanuel Desilles (CA 03), relecture Vincent Vigier (CA 15) et Stéphane Brisson (CA 42)



Les références présentées dans ce document sont construites avec le plus grand soin par un réseau de techniciens spécialisés. Il s'agit toutefois de données moyennes fournies à titre indicatif, car elles ne peuvent être transposables exactement au cas particulier que constitue chaque exploitation. N'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques si vous estimez nécessaire de faire évoluer ce document.



Engraissement des vaches de réformes allaitantes en AB

Août 2021

Contacts

Emmanuel Desilles, Chambre d'agriculture de l'Allier, référent technique régional bovins allaitants - edesilles@allier.chambagri.fr,

Marie-Claire Pailleux (CA 63), Philippe Halter (CA 43), Emmanuel Forel (CA 07), Christophe Gillier (CA 01), Sarah Dupire (CA 38), Aline Villot (CA 69), Christel Nayet (CA 26) et Mari-Jo Dumas (CA SMB) relecture Vincent Vigier (CA 15) et Stéphane Brisson (CA 42)









Ce document est édité par les Chambres d'agriculture de Auvergne-Rhône-Alpes, établissements agréés pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le n° IF01762.